EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 16 décembre 2021

Présidence de Madame Carole Castillo

Préavis N° 10-2021

Réouverture de la garderie Les Chattons dotée de 49 places, dont 29 places à disposition de Renens et du Réseau Renens-Crissier

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 10-2021 de la Municipalité du 1er novembre 2021, Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire, Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ACCEPTE, les charges supplémentaires au budget 2022, inhérentes à l'achat, à terme, de 29 places à la garderie Les Chattons, correspondant à un montant total de CHF 549'600.-, dont CHF 539'600.- à imputer au compte N° 7100.3655.22 - Participation Renens au déficit de la garderie Les Chattons, et CHF 10'000.- à imputer aux comptes Nos 7100.3011.00 à 7100.3050.00 - Traitements du personnel fixe, allocations et cotisations patronales;

PREND ACTE que soient portées au budget 2023 et suivants, les charges supplémentaires inhérentes au présent préavis, à imputer au compte N° 7100.3655.22 - Participation Renens au déficit de la garderie Les Chattons et aux comptes Nos 7100.3011.00 à 7100.3050.00 - Traitements du personnel fixe, allocations et cotisations patronales;

ACCEPTE qu'en cas de fin de collaboration avec l'association pop e poppa, la Municipalité de Renens s'engage par convention à reprendre le bail à loyer des locaux de la garderie Les Chattons, sis au chemin de la Roche 1-3 à 1020 Renens.

Ainsi délibéré en séance du 16 décembre 2021

La Présidente

La Secrétaire

Carole Castillo

Corrine Simon